

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
2010 - 2011 - 2012**

**Déposé lors de la séance régulière
du conseil d'arrondissement
le 6 septembre 2011**

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'économie mondiale connaît une grave crise dont les répercussions se font sentir jusque dans les institutions et les administrations publiques des pays occidentaux, les obligeant ainsi à revoir leurs façons de faire. La Ville de Montréal n'échappe pas à cette conjoncture et les décisions qui ont été prises par la Ville centre signifient un appauvrissement pour l'arrondissement du Sud-Ouest. De plus, les grands projets de développement immobiliers entraîneront des coûts supplémentaires reliés directement à la prestation des services que nous devons offrir à cette nouvelle clientèle. L'arrondissement se trouve donc dans une situation financière plus que précaire.

Alors que le manque à gagner provenant, pour la 5^e année consécutive, de la non-indexation du budget de l'arrondissement nous avait obligés en 2011 à effectuer des coupures afin de continuer à assurer la qualité et l'efficacité des services de proximité, la situation financière pour 2012 ne s'annonce guère plus reluisante. Le défi est énorme. Premièrement, nous devons assumer les augmentations des coûts de base comme les salaires et la progression des échelles ainsi que l'augmentation des prix des contrats et des biens.

Deuxièmement, nous devons participer à un effort supplémentaire de réduction globale des dépenses de 250 M\$, exigé par la Ville de Montréal pour les deux prochaines années, de la part des arrondissements et des différentes unités administratives centrales. Afin de produire un budget équilibré tel que stipulé dans la loi, nous devons également revoir en profondeur l'ensemble de nos orientations et élaborer un plan d'action à long terme pour nos activités.

En 2012, nous n'aurons d'autres choix que d'adopter des mesures qui affecteront directement nos services à la population. L'arrondissement devra compresser ses dépenses et réorganiser ses activités, en plus de trouver de nouvelles sources de revenus.

Malgré tout, nous désirons conserver les priorités qui orientent nos actions :

- le citoyen au cœur de notre action;
- les parcs, de véritables lieux de rencontre;
- l'intégration du développement durable dans nos actions.

Nous continuerons à baser nos décisions à partir des deux grands enjeux suivants :

- concentrer nos actions sur notre mission première qui est de fournir aux citoyens des services de proximité de qualité;
- poursuivre le développement au profit de l'ensemble de notre population.

AVANT-PROPOS

Ce rapport couvre une période de trois ans. Tout d'abord, il dresse un portrait des réalisations accomplies en 2010 par mon administration. Vous y trouverez ensuite les réalisations pour la période de janvier à la fin août 2011. Pour terminer, nous aborderons les principales orientations qui nous guideront lors de l'élaboration du budget 2012.

Afin de faciliter la compréhension de mon propos, j'aimerais apporter quelques précisions un peu plus techniques. D'entrée de jeu, il est important de comprendre que le budget de l'arrondissement est divisé en deux grandes catégories, soit :

- le budget de **fonctionnement**
- le budget du programme des **investissements** appelé Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Les dépenses sont minutieusement planifiées dans le budget de **fonctionnement**. Ce dernier est composé d'une dotation allouée par la Ville centre ainsi que les diverses recettes (revenus) perçues par l'arrondissement. Ce budget nous permet d'assurer la prestation de services aux citoyens comme le déneigement, les différentes collectes ou encore les activités de culture, de sports et de loisirs.

Quant au budget du programme des **immobilisations**, il est planifié sur trois années et anticipe les investissements que l'arrondissement compte réaliser afin de financer des travaux majeurs comme la réfection des rues, l'aménagement des parcs, l'entretien des bâtiments ou encore l'achat de véhicules et de machinerie lourde. Ce programme se finance au moyen d'emprunts.

Ainsi, lors de la lecture du rapport, je présenterai nos réalisations en tenant compte de ces deux grandes divisions budgétaires compte tenu que l'une ne va pas sans l'autre.

RÉSULTATS FINANCIERS 2010

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement disposait en 2010 d'un budget de fonctionnement de 53,2 M\$. L'année financière 2010 s'est terminée avec un surplus budgétaire de 1,6 M\$. Ce résultat provient essentiellement :

- d'une économie de 693 600 \$ liée à un faible taux de précipitation de neige;
- et d'un surplus de recettes de 904 900 \$ provenant de l'émission des permis pour les nouvelles constructions.

Nous avons utilisé une partie de ce surplus pour renflouer la réserve consacrée à la neige. De plus, nous avons consolidé différentes réserves prévues pour faire face aux imprévus. Une nouvelle réserve de 1 M\$ a également été créée afin de pallier la fragilité

de notre situation financière et de nous prémunir contre les demandes de contributions supplémentaires et autres factures qui pourraient nous parvenir de la Ville centre durant l'année. Cette dernière réserve sera entièrement consacrée à l'équilibre budgétaire des futurs exercices financiers.

BUDGET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS (PTI)

L'arrondissement disposait en 2010 d'un budget d'investissement global de 8,6 M\$, dont 5,5 M\$ provenaient de notre dotation et 3,1 M\$ de subventions et d'autres programmes. En effet, afin de bonifier cette enveloppe de base, nous avons dû mettre en place diverses stratégies. Nous avons fait des demandes de subventions, soumis notre candidature à différents programmes de partage de coûts avec la Ville centre et recouru à des fonds particuliers. Ces sommes ont été dédiées au maintien de nos actifs, soit à rénover ou entretenir ce que nous possédons déjà, ainsi qu'à poursuivre des projets déjà amorcés en 2009.

Une somme de 1,6 M\$ a été consacrée à l'amélioration des parcs dans l'arrondissement. Nous avons effectué divers travaux d'aménagement au parc Eureka, et aménagé le terrain de football/soccer et l'aire de pique-nique au parc Le Ber. Le parc Oscar-Peterson a vu son terrain de basketball subir une cure de rajeunissement en plus de se voir doter de nouveaux gradins. Nous avons également amorcé les études préparatoires pour l'aménagement d'un futur woonef sur l'emprise du collecteur Saint-Pierre, un important îlot de chaleur.

Parmi les autres programmes de protection, l'arrondissement a alloué :

- 2,3 M\$ pour la rénovation et la mise aux normes des immeubles, dont la piscine Saint-Henri et l'aréna Sylvio-Mantha, l'amélioration de la fenestration du centre Monseigneur-Pigeon et du système de chauffage du CRCS Saint-Zotique, ainsi que la réfection du toit du centre Saint-Charles;
- 2,2 M\$ au programme de réfection routière (PRR);
- 1,5 M\$ au programme de remplacement de véhicules dédiés au déneigement et à la propreté;
- 0,5 M\$ à l'enfouissement des fils du secteur patrimonial de la Maison Saint-Gabriel;
- 0,2 M\$ pour l'achat et l'installation de mobilier urbain.

EXERCICE FINANCIER 2011

Nous voici maintenant aux résultats financiers de l'année en cours, soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2011.

En 2011, la Ville centre a attribué à l'arrondissement une enveloppe budgétaire de 53,1 M\$. Pour la cinquième fois, notre dotation n'a subi aucune indexation, ce qui constitue une entrave importante au maintien de la santé financière de l'arrondissement.

Pire encore, le Fonds de développement a été réduit et nous n'avons reçu qu'un faible 269 400 \$. La Ville centre s'étant accaparé du reste. Comme on l'oublie trop souvent, les taxes vont à la Ville centre qui en redistribue une infime partie aux arrondissements via le Fonds de développement. Ce fonds est constitué d'une partie de l'augmentation des revenus des taxes de la Ville de Montréal qui proviennent du développement immobilier. Il a été créé afin de compenser les arrondissements pour l'augmentation des dépenses occasionnées par le développement, puisqu'ils doivent dispenser des services à un plus grand nombre de résidants et entretenir plus d'infrastructures. Le partage est fait en tenant compte de l'augmentation de la valeur foncière de chacun des arrondissements.

On pourrait croire que le Sud-Ouest y trouverait son compte. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Le Fonds, de 15 M\$ qu'il était à l'origine de sa création en 2008, a été réduit en 2010 à 4,7 M\$, puis à 3,5 M\$ en 2012. Les sommes qui nous sont allouées sont bien loin de compenser les coûts liés à l'augmentation de notre charge de travail.

Il est aussi important de rappeler qu'en 2010, l'arrondissement du Sud-Ouest n'a pas eu droit à une quote-part des 12 M\$ octroyés par la Ville centre à 16 des 19 arrondissements pour l'amélioration de leurs services aux familles et ceux de chargement de la neige. Nous nous sommes donc retrouvés dans le même club que les arrondissements de Saint-Laurent et d'Outremont à qui nous pouvons difficilement être comparés.

Rappelons que les sommes qui ont été distribuées sont récurrentes, c'est-à-dire qu'elles sont intégrées au budget d'année en année. Cette exclusion a grandement contribué à la détérioration de notre situation financière qui est passée de difficile à précaire. En 2011, en guise de protestation pour ce traitement injuste, le conseil d'arrondissement a refusé d'adopter la dotation.

Pour la cinquième année consécutive, nous avons dû mettre en place un plan de compressions. Il a été de 1,6 M\$ en 2011 et a servi à compenser l'augmentation de nos dépenses reliées à la hausse des coûts de la masse salariale et des contrats de déneigement et d'enlèvement des déchets. Malgré cela, pour atteindre l'équilibre budgétaire, nous avons été amenés à augmenter, entre autres nos revenus provenant de l'émission des permis pour une somme de 150 000 \$. Ce serait vous mentir que d'affirmer que nous n'avons pas rogné sur les services dispensés aux citoyens. Des délais plus longs par ici, une petite baisse de qualité par là. C'est surtout les services dispensés par les travaux publics qui ont le plus écopé.

Même s'il est encore trop tôt pour connaître avec précision les résultats finaux pour l'exercice financier de 2011, les projections budgétaires déposées au conseil d'arrondissement montraient un équilibre budgétaire précaire, considérant que la dotation pour les dépenses sont déficitaires de plus de 1,2 M\$ et que nous devons compter sur les revenus exceptionnels, particulièrement ceux des permis de construction, pour dégager un modeste surplus.

Il faut par ailleurs rappeler que l'équilibre budgétaire de l'arrondissement repose essentiellement sur le contexte favorable de son développement immobilier qui génère des recettes ponctuelles. C'est comme si l'on devait compter sur les revenus du temps supplémentaire pour boucler son budget. À partir du moment où l'on n'a plus la possibilité d'en faire, on est en grandes difficultés si on a déjà pris des engagements à long terme.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Afin de créer de véritables ponts avec les citoyens et le milieu, l'arrondissement a mis de l'avant des initiatives visant à favoriser la **démocratie participative**. Par exemple notons:

- soirées d'information interactives pour l'aménagement du futur woonerf sur l'emprise du collecteur Saint-Pierre;
- mise en place d'outils de communication comme Facebook;
- mise en ligne d'une nouvelle vitrine Internet plus conviviale.

Préoccupé par les grands enjeux de **développement durable**, l'arrondissement a initié plusieurs projets et développé de nouvelles approches visant à réduire les effets néfastes des îlots de chaleur qui, il faut le rappeler, représentent environ 25 % de notre territoire :

- participation de l'arrondissement à l'événement international *Écocité 2011* avec la présentation du projet novateur du woonerf Saint-Pierre sur l'emprise du collecteur;
- installation de bassins de percolation des eaux de pluie au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame Ouest;
- deuxième participation à la journée *En Ville sans ma voiture*, le 22 septembre, sous le thème des transports alternatifs (fermeture d'un tronçon de l'avenue Atwater);
- nouvelle réglementation pour contrer les effets néfastes des îlots de chaleur concernant les toitures et les revêtements de sol des stationnements;
- réalisation de deux ruelles vertes : Desnoyers et Blanchard;
- travail préparatoire pour l'aménagement de deux nouveaux parcs sur le site des Bassins du Nouveau Havre et l'installation d'un bassin de rétention;
- révision de l'offre de service du programme éco-quartier.

La **sécurité des citoyens** demeure l'une de nos grandes priorités. La Table de sécurité urbaine de l'arrondissement a mis de l'avant et suivi avec beaucoup de vigilance l'implantation du programme de mesures d'apaisement de la circulation et de respect des piétons.

Ainsi, nous avons ajouté une vingtaine de nouvelles balises à mi-traversée pour les passages piétonniers non protégés et installé de nouveaux afficheurs de vitesse.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, nous avons augmenté de façon significative le nombre de saillies et de dos d'âne ainsi que des balises de vitesse affichées aux abords des écoles et des parcs. Conscient de l'insécurité que provoque la présence de nombreux graffiti, l'arrondissement a initié un programme d'éducation, de sensibilisation et de répression ainsi que d'enlèvement de graffiti sur les artères commerciales comme sur le domaine public et privé.

Plusieurs initiatives ont aussi été mises de l'avant afin d'améliorer la **qualité de vie dans nos quartiers** :

- organisation de la *Fête nationale* au marché Atwater;
- première participation aux *Jeux de la rue*, en collaboration avec les partenaires récréatifs et sportifs de l'arrondissement;
- appui à la mise en place de quatre marchés saisonniers;
- participation au *Festival Montréal en lumière 2011* avec la présentation d'une nuit blanche au centre culturel Georges-Vanier (participation de 900 personnes) en collaboration avec notre partenaire Voies parallèles;
- élargissement du service de la première Biblio-mobile destinée aux résidences pour personnes âgées dans le quartier Saint-Paul-Émard;
- poursuite de la campagne d'embellissement « *J'aime mon quartier, je le fleuris !* ».

En 2011, nous avons distribué pour 1,9 M\$ de subventions. Nous maintiendrons nos efforts pour soutenir nos **partenaires** qui oeuvrent dans le domaine du développement social, sportif, culturel et communautaire. C'est grâce à leur implication que de nombreux projets, entre autres de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ont pu voir le jour. Ces interlocuteurs privilégiés nourrissent notre réflexion et nous continuerons à les soutenir afin que leurs projets profitent à toute la collectivité.

BUDGET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS (PTI)

En 2011, au chapitre des investissements, l'arrondissement dispose de 5,2 M\$ provenant de sa dotation ainsi que de 4,6 M\$ qui émanent de subventions et de programmes divers.

À la fin de l'année, nous aurons consacré 4,3 M\$ aux parcs et aux espaces verts. Ils représentent pour les citoyens des havres de fraîcheur et de détente. Ces lieux d'échanges, de convivialité et de socialisation sont essentiels à la qualité de vie de nos quartiers.

- parc De La Vérendrye : travaux d'éclairage du terrain multisports et resurfaçage du terrain de tennis;
- parc Le Ber : études préliminaires pour la conversion de la pataugeoire en jeux d'eau;
- woonerf Saint-Pierre : démolition de la surface de béton au-dessus du collecteur;
- poursuite du programme de mise à niveau du jardin communautaire Des Seigneurs;
- parc Ignace-Bourget : études préliminaires pour l'éclairage du terrain de balle;
- études préliminaires pour l'aménagement du square Saint-Patrick.

Des sommes importantes sont également consenties pour améliorer nos infrastructures, installations et équipements de voirie qui en avaient grandement besoin :

- réfection routière : 2,3 M\$;
- projets de rénovation d'immeubles : mise aux normes du chalet du parc Campbell-Ouest et remplacement des fenêtres; études préparatoires pour la ventilation et la climatisation de la maison de la culture Marie-Uguay; aménagement de la salle multifonctionnelle et du local sportif de judo du complexe récréatif Gadbois : 1,4 M\$;
- achat de véhicules avec une priorité pour l'acquisition d'équipement de propreté et de déblaiement de la neige : 1,4 M\$;
- mesures d'atténuation de la circulation : 0,2 M\$;
- installation de mobilier urbain sur les artères commerciales : 0,1 M\$.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Je me dois maintenant de vous parler des orientations budgétaires que nous avons retenues pour la prochaine année. Nous l'avons vu ensemble, la situation budgétaire de l'arrondissement se dégrade d'année en année.

J'ai affirmé à plusieurs reprises au cours des mois précédents que nous serions bientôt confrontés à des choix difficiles. Nous en sommes malheureusement arrivés là.

Pour l'exercice budgétaire 2012, nous prévoyons au budget de fonctionnement des dépenses de l'ordre de 53,4 M\$ et des recettes de 2,8 M\$. Lors du conseil spécial du 22 août dernier, le conseil d'arrondissement a adopté le budget du Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 au montant de 14,8 M\$. Pour l'année 2012, les projets inscrits au PTI seront réalisés en tenant compte d'une enveloppe budgétaire de 5,3 M\$.

Ainsi, dans le domaine de la **voirie**, 1,2 M\$ sera consacré à la réfection des rues et des trottoirs et 150 000 \$ à la mise en place de mesures d'atténuation de la circulation. De plus, l'arrondissement allouera 1 M\$ pour le remplacement de véhicules ou de machinerie lourde, 1 M\$ pour la mise à niveau des immeubles et 1 M\$ dans la rénovation des parcs.

En 2012, afin de faire face à nos nouvelles obligations comme l'augmentation des salaires et des échelles, l'inflation, l'augmentation des contrats sans parler de l'indexation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de l'augmentation de 1 % de la TVQ, nous aurons à trouver environ 2 M\$.

Je vous rappelle que depuis 2006, l'administration centrale n'indexe plus les enveloppes budgétaires. C'est donc le sixième plan de compressions que nous devons appliquer.

Pour y arriver, nous n'aurons d'autres choix que de prendre les grands moyens : compressions de dépenses, bien sûr, mais aussi réorganisation administrative et coupures de postes, rationalisation de nos activités et réduction de notre parc immobilier.

Malgré tous ces efforts pour atteindre l'équilibre, il faudra aussi augmenter les revenus.

À cause des règles budgétaires adoptées par l'administration Tremblay, le boum de développement nous appauvrit au lieu de nous enrichir collectivement. Il nous faudra trouver une solution à long terme à ce déséquilibre.

J'annoncerai bientôt les mesures précises que nous nous sommes résignés à proposer.

Autre sujet d'inquiétude, nous aurons également à participer à l'équilibre budgétaire de la Ville centre qui envisage des compressions de 250 M\$ au cours des deux prochaines années, ce qui représentera des sommes importantes dont nous ne disposons pas.

En terminant, je ne voudrais pas passer sous silence l'impact qu'auront les travaux de réfection de l'échangeur Turcot sur les effectifs et les ressources de l'arrondissement. Ce projet nécessite déjà, et nécessitera encore davantage en 2012, des mesures de soutien et d'accompagnement du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la Ville centre pour une augmentation de nos effectifs dont les coûts devraient, à notre avis, être assumés par le MTQ. Le projet du MTQ aura également des incidences sur nos infrastructures.

L'arrondissement a déjà reçu l'avis d'expropriation de son clos de voirie et de l'éco-centre.

Il y a longtemps que nous travaillons à toutes les facettes du dossier Turcot. Nous voulons nous assurer que les citoyens ne vivent pas de coupures ou de diminution de service lié à un déménagement et que nos employés travaillent dans des installations qui leur permettent d'atteindre cet objectif.

Je sais bien que les nouvelles ne sont pas réjouissantes, mais j'ai confiance que nous puissions ensemble et de façon responsable traverser la tempête.

Je vous remercie de votre attention.

En vertu de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

*Document lu et déposé lors du
conseil d'arrondissement du Sud-Ouest
tenu le 6 septembre 2011*